L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 29 DECEMBRE 1881. 55me Année.

Dufour, Denaut & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 29 DECEMBRE 1881.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00
Chaque abonné aussi, à la campagne, aura un pa-

EDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$3 00
Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75
Renferme deux feuilletons.

Abonnement par mois.

On peut s'abonner dans nos bureaux pour un mois seulement, à raison de $1, en renouvelant à la fin de chaque mois, si on le désire. L'abonnement ainsi fractionné s'acquitte bien plus aisément que par trimestre, par semestre ou par année.

Cards, Cards, Cards.—Voir l'annonce d'encart de D. B. Murphy.

Achetez vos Bonbons fins à 75 cents la livre, et la demi-livre à 40 cents. Fruits du pays extraordinaire, à 60 cents, chez A. Lémanne, rue de Chartres No. 209. Voyez l'annonce.

Le nouveau bill des "licence" ou patentes.

Avant de faire l'analyse de ce bill, qui a coûté aux Chambres législatives tant d'efforts laborieux, nous dirons que si nous avons trouvé fort naturel que les personnes ou les corporations intéressées se soient coalisées pour combattre un premier plan d'impôts par lequel elles se regardaient comme outrageusement lésées, ces mêmes personnes ou corporations ne doivent pas trouver mauvais que les autres contribuables se soulèvent aussi pour faire diminuer des taxes plus outrageantes encore, car tout le monde conviendra qu'aucune disposition fiscale ne pourrait faire plus de mal au commerce, à l'industrie, aux affaires de tout genre, que le régime fiscal d'aujourd'hui n'en cause à la propriété foncière. L'impôt des patentes n'est institué que pour subvenir aux dépenses courantes du gouvernement, sans contribuer en rien au service des dettes, tandis que l'impôt foncier doit subvenir aux deux charges à la fois, et l'on sait que la dernière, en ce moment, est à peu près illimitée, puisque la propriété est obligée de payer des arriérés presque oubliés, et qu'on ne s'attendait plus à retrouver dans les comptes de finance que sous une forme réduite d'un moins 50 pour cent.

Les chambres ont donné satisfaction aux diverses Bourses, aux Banques, aux compagnies d'assurances, aux corporations industrielles, aux maisons d'affaires en général, mais qui donnera satisfaction et qui paria de donner satisfaction à la propriété foncière ? Elle reste donc seule à subir la plus gros fardeau de l'Etat et de la ville : le fardeau des dettes, terrible poids qui menace de l'écraser tout à fait.

Cela dit, nous examinerons le nouveau bill des patentes pour la composition duquel les chambres ont suivi, jusqu'à un certain point, nos suggestions. Il faut, disions-nous, en multiplier les classes de patentes ou les fixer suivant les opérations faites par chaque intéressé. Les deux systèmes ont été adoptés ; ainsi, il y aura 25 classes au lieu de 11 pour certains genres d'affaires, et la première classe payera une patente de $3,500 au lieu de $5,000, la taxe diminuant graduellement jusqu'à ce que la dernière classe ne paye plus que $5.

Les manufactures, non exemptées par les articles 206 et 207 de la constitution, sont divisées en 22 classes, et, pour elles la patente est basée sur les recettes annuelles brutes.

Les banques sont divisées en 14 classes. Pour les maisons de banque particulières et les agences, il n'y aura que deux classes, et la patente sera basée sur le total du capital déclaré et possédé ou déposé dans cet Etat. Pour un capital déclaré, excédant $250,000, la patente sera de $500, et quand ce capital ne dépassera pas ce chiffre, la patente ne sera que de $250.

Voici maintenant la partie du bill qui avait soulevé tant de mécontentement et qui concerne les ventes à terme désignées en anglais sous le nom de *futures* ou opérations aléatoires sur les cotons, les grains ou autres produits. La patente sera fixée suivant le nombre de balles vendues et pour les grains ou autres produits, suivant le montant des ventes brutes par an.

Cette patente est divisée en deux classes, dont la première, quand les *futures* en coton s'élèveront à cent millions de balles ou plus, par an, sera de $10,000 ; la seconde, quand les ventes seront au-dessous de cent millions, ne s'élèvera qu'à $5000. Pour les grains et autres produits, quand les ventes atteindront ou dépasseront un million de piastres, la première classe payera une patente annuelle de $2000, et quand les ventes seront au-dessous d'un million, la patente sera réduite à $1000.

Pour la vente des bons, des actions et autres titres, les affaires seront aussi divisées en deux classes. La première, quand les ventes s'élèveront à 10 millions de piastres ou plus, exigera le payement d'une patente de $2500, et la seconde, quand les ventes n'atteindront pas dix millions, ne sera soumise qu'à une patente annuelle de $1250.

Pour les affaires de commission et de "factorage," la patente sera basée sur le montant brut des ventes et des achats de produits, et formera 17 classes—la première, quand les commissions annuelles excéderont $250,000, payant une patente annuelle de $5000, les taux allant en diminuant jusqu'à ce que la dernière classe ne paye plus que $50.

Les établissements de prêts sur gages, quand le capital employé est de $50,000 ou plus, seront compris dans la 11me classe, et quand le capital sera au-dessous de $50,000, ils seront mis dans la 12me, et payeront, les uns, une patente de $2000, les autres une patente de [illegible] on gros, chaque principal ou agent en communication opérant pour eux en autrement, la patente sera divisée en 17 classes, savoir :

La première, quand les ventes sont de cent millions ou plus, et les autres quand les ventes vont en diminuant jusqu'à ce que la dernière descende à $150,000. La patente, pour les affaires de gros suit la proportion de la patente pour les affaires de commission ou d'agence.

Les affaires de détail sont divisées en 25 classes, descendant de ventes de trois millions de piastres à des ventes au-dessous de $,5000. Si la vente comprend des liqueurs spiritueuses, la patente sera du double. Si ces liqueurs sont vendues en quantités au dessous d'une pinte, la patente sera du quadruple, et aucune patente ne sera au dessous de $50, si ces liqueurs sont débitées en quantités au dessous d'une pinte.

Les compagnies d'assurances sont divisées en 17 classes, descendant d'un million de piastres à moins de $30,000.

La plus haute classe pour les affaires de roulage et d'entrepôt, est la dixième descendant jusqu'à la vingtième pour des recettes qui ne s'élèvent pas à $5,000. Une patente de $5,000 sera payée par la première classe et une patente de $2,000 pour la sixième, ainsi de suite en diminuant graduellement.

Pour éclairage au gaz ou à l'électricité, waterworks, télégraphe, téléphone, presses à coton, distilleries, manufactures de cigares et raffineries de sucre, fabriques d'huile de graine de coton, et toutes autres usines ayant la vapeur pour force motrice, les patentes seront fixées d'après le revenu et sont divisées en 17 classes, la dernière quand les recettes n'excèdent pas $25,000.

Pour les théâtres de tous genres, académies de Musique, et tous autres lieux d'amusement de cette sorte, la patente sera basée sur l'étendue de l'espace réservé aux spectateurs. Ces patentes forment trois classes—la première, quand le nombre de sièges est de 1000 ou plus, et la quatrième quand il est au-dessous de 500. Mais aucune patente ne sera au-dessous de $250. Les patentes varient suivant la valeur numérique de la population où ces théâtres sont établis.

Les jardins ou parcs où des jeux sont établis pour l'amusement du public, payeront une patente annuelle de $100.

Les commis-voyageurs payeront une licence suivant le nombre des maisons ou des compagnies qu'ils représentent ; les colporteurs devront également en payer une qui sera basée sur le mode de pénétration. Ils payeront moins en allant à pied que s'ils vont en wagon, et un wagon tiré par deux chevaux payera le double d'un wagon tiré par un cheval.

Les hôtels et les maisons garnies sont divisés en 11 classes, la première de 300 chambres, la dernière de moins de six. Pour les restaurants, tavernes, cafés, cabarets, buvettes, salons de bière, etc.—la patente sera basée sur les recettes annuelles et ces établissements sont divisés en six classes.

Treize classes sont établies pour les professions et occupations personnelles ; la première payant $100, la dernière $5. Certaines professions payeront une patente basée sur les recettes faites par ceux qui les exercent. Elles sont divisées aussi en 13 classes.

Le reste du bill s'occupe des moyens de recouvrement des patentes et contient des clauses très sévères, soit contre les percepteurs et les délinquants contribuables, soit contre ceux qui exploitent un genre d'affaires, sans avoir pris une licence, ou payé l'impôt des patentes.

Quelques amendements ont été faits à ce bill, mais la différence n'est pas considérable en ce qui concerne le taux des patentes. Les amendements ont porté particulièrement sur le mode de procéder pour obtenir des recouvrements plus certains et une perception plus prompte et plus fructueuse. Il s'est fait à ce sujet beaucoup de bruit dans, peut être, il ne résultera pour l'Etat aucun bénéfice réel. Toute cette affaire des patentes reste livrée, comme auparavant, à la bonne foi des industriels de toute classe et à l'activité et aux poursuites plus ou moins sérieuses des percepteurs et autres agents de la fiscalité publique.

Nous publierons, dans un très prochain numéro, une lettre de M. l'abbé Th. Ch. Naulleau, prêtre missionnaire, au séminaire Pariange, sur l'immigration au Louisiane.

L'abbé Naulleau est un ancien directeur de colonies en Australie et en Algérie.

On nous annonce une demande de nouvelle audition de cause relativement au décret par lequel notre cour suprême vient de déclarer nulle la vente du chemin de fer du Fort Espagnol au syndicat Erlanger.

D'après le bulletin No 272 du recensement fédéral, que le département de l'intérieur, à Washington, a eu l'obligeance de nous adresser, et qui a trait au nombre ainsi qu'au tonnage des "steam crafts" (de toutes classes) des six Etats de la Nile-Angleterre, celle-ci possédait, à la fin du recensement de 1880, 515 vapeurs dont le tonnage était de 120,177.-83 et la valeur $8,041,250.

On sait que le "New England" se compose du Maine, du New Hampshire, du Vermont, du Massachusetts, du Rhode Island et du Connecticut.

Nous trouvons, dans un journal de Philadelphie, l'opinion de la Patti sur Minnie Hauk, élève du maestro G. Curto :

Minnie, a dit la grande cantatrice, est une véritable artiste. Elle a non-seulement la voix et le pouvoir de bien servir habilement, mais elle est actrice. Cela part du cœur, et c'est le grand point. Dans un opéra, il faut non-seulement que l'artiste chante, mais encore qu'elle joue, qu'elle représente vivement le personnage. C'est ce que fait Mlle Hauk.

Dans une publication récente, un ancien ministre des finances, M. Mathieu Bodet, explique comment la France est parvenue à surmonter les difficultés créées par l'invasion allemande. Le guerre a ajouté $1,500,000,000 à la dette publique ; le comté mais l'actif réglera de la commune, $50,000,000, et l'indemnité allemande, $1,000,000,000. Afin de faire face à cette demande d'indemnité énorme, on a eu recours à un emprunt de $400,000,000. Emis sur le marché en 1871, et un autre, de $600,000,000 en 1872. Pour le premier, pas moins d'un milliard a été souscrit ; pour le second, Pinero yab's somme de huit milliards six cent mille dollars a été offerte. Pour couvrir Platérêt de ces deux emprunts, une taxe nouvelle de $140,000,000 par an a été imposée. Non seulement cette taxe est facilement payée, mais encore les revenus du pays en sont rapidement accrus, qu'ils laissent au gouvernement un surplus de $60,000,000 par an.

Ne se réfèrent aux nouvelle, on verra que M. Lopez, candidat rue du Canal, a reçu un grand choix de fruits orientaux français ainsi qu'un assortiment de bottes et de pochés françaises de toute beauté.

N'achetez pas de cadeaux pour les jours de fête sans avoir vu la magnifique broche électrique à chevaux et la broche électrique pour la pose du Dr Scott. *Leur usage est toujours assuré aux personnes à porteur* bien et guérit d'une façon vraiment miraculeuse Maux de tête, Névralgie, Chute de cheveux, Pâleur mortelle, Calvitie, Rhumatismes, etc. On rend l'argent s'il n'y a pas de résultat. Chez tous les pharmaciens et dans tous les magasins de variétés.

—Le Mainhoff Bitter est une boisson agréable au goût et ordonnance à la santé

Le Chickering est un bijou de piano. Il vient d'en être vendu un de plus haute échantillon pour le magnifique bien connu Dr. Philip Werlein, 126 rue du Canal, instrument où sont réunis les plus grands perfectionnements de l'art de fabriquer des pianos. C'est un des célèbres Chickering droits qui, pour la beauté et la sonorité de la légèreté et l'égalité du toucher, n'ont jamais eu de supérieurs. Les pianistes et amateurs personnes intéressées sont invités à visiter ce magnifique instrument. Quel beau cadeau de Noël à faire. Tous les lundis, soirs à musique de ce magasin à vendre aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Grande variété de chapeaux de soie, de feutre, de castor, de drap des dernières genres, pour messieurs, jeunes gens et enfants, au Bobt. E. Lee.

—Le gouvernement français fait annoncer qu'il déposera en janvier, dès la rentrée, sur le bureau de la Chambre, l'ensemble des projets de loi qui ont été annoncés par la déclaration ministérielle.

On pense actuellement la rédaction de ces projets dans les ministères auxquels revient le soin de les préparer.

Nouvelles télégraphiques.

Le traitement des députés.

Paris, 24 décembre.—Les journaux discutent vivement une proposition recommandée au gouvernement et tendant à augmenter de 3,000 francs par an l'indemnité pécuniaire accordée aux membres de la chambre des députés. M. Gambetta ne se connie pas, dit-on, de prendre l'initiative dans cette question, mais il appuierait la proposition si elle était présentée par un député influent.

La situation en Irlande.

Londres, 24 décembre. — Miss Reynolds, membre de la Ligue agraire des dames, a comparu hier devant le tribunal de Casselstown sous l'inculpation d'avoir pris part dans une conspiration criminelle pour empêcher le paiement des fermages. Miss Reynolds a été condamnée à fournir caution pour tenir la paix pendant six mois ou à subir un emprisonnement d'un mois. Elle a refusé de fournir caution et est allée en prison. Une résolution récemment passée par la corporation de Cork en faveur de la relaxation des suspects a été transmise à trous cents corps publics en Irlande, mais elle n'a été adoptée que par sept. Le suspect Moore, qui était détenu dans la prison de Kilmainham, a été remis en liberté à la condition qu'il émigrera, et a secrété jusqu'à Queenstown. Le journal *United Ireland* a reparu hier soir à Londres.

La police a saisi 500 numéros de ce journal en Irlande, mais on croit qu'il en avait été distribué 20,000 avant que la police ait arrêté la circulation. William Hunt, ancien employé de l'United Ireland, a été arrêté et écroué dans la prison de Kilmainham sous l'accusation d'avoir conduit secrètement le journal. Miss Anna Parnell a adressé une circulaire aux secrétaires de la Ligue agraire dames demandant les noms des propriétaires, les antécédents de chacun d'eux vis à vis de ses tenanciers, l'étendue des propriétés. Elle désire aussi savoir si les tenanciers s'adressent aux cours agraires et s'ils payent leurs fermages avec ou sans réduction.

Dix caisses de revolvers a été secrètement des magasins de la Cork Steam Packet Company.

La Colombie et le Vatican.

Rome, 24 décembre—Des négociations ont lieu pour établir une légation des Etats Unis de Colombie au Vatican.

Une faillite à Bordeaux.

Londres, 24 décembre—Le *Standard* dit ce matin : "La faillite d'une grande maison de Bordeaux, engagée dans le commerce de l'indigo, est annoncée de bien bonne source. Bien que le passif soit considérable, cette faillite n'aura pas d'effet sensible en Angleterre."

Vol de 47,000 roubles à Sébastopol.

Saint-Pétersbourg, 24 décembre—On lit dans le Messager officiel : "Le 19 courant des voleurs sont entrés dans les bureaux du receveur impérial de Sébastopol en creusant un tunnel et ont emporté 47,000 roubles. Trois arrestations ont été opérées et 27,000 roubles retrouvés."

Les théâtres de Londres.

Londres, 24 décembre—Les critiques dramatiques de Londres, dans une réunion tenue hier, ont condamné l'état d'insécurité des théâtres, et voté des résolutions demandant la nomination d'un fonctionnaire du gouvernement qui serait responsable de leur sûreté.

Affaires d'Allemagne.

Berlin, 24 décembre.—A un conseil de cabinet tenu hier sous la présidence du prince de Bismark, les principes du projet de loi pour une révision des lois de mai ont été adoptés. Le projet de loi, tout en écartant les dispositions les plus rigoureuses, laisse beaucoup de sauvegardes à l'autorité de l'Etat.

Le Excelsior musique et délicieuses cannes sucrées, tous les matin, au Jardin Wagner.

Commission des réclamations françaises et américaines.

Séance du 15 décembre 1881.

Affaire E. Brougère—La motion d'annuler l'ordre, faite par les commissaires dans cette affaire est refusée.

Même refus dans l'affaire de Léon Queyrouze.

Affaires P. Garrot et Bertrand Labordans—Dans ces affaires les réclamations sont écartées par défaut de juridiction.

Séance du 19 septembre.

Affaire François E. Foucher, Mary E. Posey, Susanna Dunbar—Cette réclamation est écartée pour défaut de juridiction. Il paraît d'après le mémoire que les réclamants sont des citoyens américains et l'étaient déjà à l'époque où le traité fut fait.

Le mémoire substitué d'Eugène Eloi Jacob est écarté aussi, car sa réclamation procède de Mme Posey et la représente.

Affaire Arthur Levy—L'addition des questions sur la motion de renvoi est renvoie à l'audition finale de l'affaire.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

C'est ce soir qu'a lieu la reprise de la Traviata, avec Mme Gerster, et MM. Giacomini et Ciapini.

Œuvre charmante où Verdi, faisant trêve à des sonorités souvent exagérées, et qui étouffent parfois la mélodie, a trouvé des chants imprégnés de sensibilité, dans la situation, chants qui sans être jamais vulgaires, frappent vite, sont aisément compris, comme ce fait comprendre la vérité.

Nous espérons que le mauvais temps se lassera enfin, et qu'une belle nuit nous permettra de revoir une salle où les auditoires touffus et élégants, qui rayonnent, qui vivifient les artistes, et que méritent les efforts, si mal récompensés jusqu'ici, de M. Strakosch.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—La représentation de ce soir sera pour le bénéfice de Joseph Murphy qui jouera dans Shaun Rhue. Demain, samedi, en matinée, double spectacle avec "Kerry Gow" et "Help" et le soir Shaun Rhue" et "Help". Dimanche, représentation extraordinaire, "Shaun Rhue" et "Help" pour la clôture de l'engagement de Joseph Murphy.

GRAND OPERA HOUSE.—Voici quelque choses de curieux : ce soir, mais Ward, après "Forgot me not" jouera dans la comédie française en un acte intitulée : La Pluie et le beau temps, par Léon Gozlan. Cette actrice remplira le rôle de la baronne de Gontran. Il est certain que la salle sera comble.

THEATRE ST CHARLES.—Prix réduits, nouveaux exercices et nombre augmenté de cadeaux. Aux prix actuels, six chances pour 50 cents et deux chances pour 25. On est à près sûr d'avoir le remboursement de l'argent laissé à la porte. Les prix suivants ont été distribués hier soir :

Matinée.

Robe de soie, Mme M. A. Orme, No 209 rue Gérard.
Montre en or, Mlle F. Hilman, No 242 rue Julia.
Service à thé en porcelaine, Mme E. Alsina, No 626 rue Dryades.
Pompe parisienne, Mlle E. Weems, No 179 rue Carondelet.

Soirée.

Robe de soie, George Gilmore, No 10 rue Trémé.
Montre en or, Fiel Beaudoc, No 241 rue Conti.
Service à thé en argenté, Mlle Turnér, No 146 rue Esplanade.
Service à thé en porcelaine, John Wittsmith, No 643 rue St Charles.

Beaucoup, boulles et dîners chaque... Nous annonçons aujourd'hui la fermeture des établissements d'assurance qui sera le 31 courant, et, Soleil, au coin des rues Royale et Dauphine, publie aujourd'hui dans nos colonnes. Cette annonce fait voir dans la broche et nous ne croyons pas qu'il y manque une seule date de ce que les gouvernés recherchent avec le plus d'avidité. Tous les vins les plus fins, depuis le champagne Roederer jusqu'au Pommard et au Chambertin ; toutes les liqueurs les plus estimées, depuis le cognac des premières marques, jusqu'au kirsch, au whiskey d'Irlande ; depuis les pâtés truffés jusqu'aux fruits de la Californie ; depuis le salami Mailer jusqu'aux biscuits de Rheims ; depuis les champignons jusqu'aux anchois ; depuis les ortolans des Landes jusqu'aux fromages de Roquefort et de Brie, tout se trouve dans cette maison qui sera considérée comme une bonne fortune par ceux qui veulent bien goûter aux mets délicats et fins qu'on mettra pendant les fêtes et le jour de l'An. Voilà ce qu'on trouve dans le grand magasin Soleil, et ce qu'on trouvera certainement pendant bien des années encore.

Le comble de l'élégance : se coiffer au magasin du "Bobt. E. Lee."

—Jeunes et riches, pour faire un cadeau d'un objet fantaisie, le Jouet Mainhof.

—Une commission technique va être envoyée, à Toulon, pour se prononcer sur les avantages que présenterait l'éclairage électrique, à bord des navires cuirassés. Des installations spéciales ont été faites, dans ce but, à bord du cuirassé de 1er rang l'Amiral-Duperré. Ce mode d'éclairage serait, en outre, appliqué aux arsenaux et aux ateliers de construction.

Fallecio ayer, á las 12 y media de la noche, á la edad de 66 años, Don JUAN BAUTISTA MARCANO, natural de la Torredelmarra, principado de Catalunia. Sus amigos y conocidos son respectosamente invitados á asistir al entierro que tendrá lugar hoy á las 2 1/2 de la tarde. Su cuerpo es espuesto en su última morada calle de Moralés, entre Union y Frances.

De la parte de su hermanos.

A. M. & J. SOLARI

SUCCURSALE DE

J. B. SOLARI & SONS,

Coin Royale et Dauphine.

Afin de débiter toutes nos bonnes choses de 1er de l'An à tous ceux qui voudront profiter de l'occasion, notre magasin sera ouvert DIMANCHE, 1er de l'An, jusqu'à midi.

500 boîtes de 1 et 2 livres fruits confectionnés français.

100 corvines fais gras de Strasbourg.

100 dindes gras et gras devant arriver demain matin.

CHAMPAGNE. CHAMPAGNE.

Roederer, Pomeroy Soc.

Piper Heidsieck, Mum.

VINS FINS DE BORDEAUX

de Crase & fils frères.

Château Lafitte,	Château Margaux.
" Léoville,	" St-Julien,
" Gloriet,	" Pontet Canet,
" Yquem,	" Larose,
" Lafour Blanche,	" Ront Lasterres.

VINS FINS DE BOURGOGNE

de C. Marey et C'te Ligor Belair.

Clos Vougeot,	Pommard,
Chambertin,	Nuits,
Romanée,	Chablis.

LIQUEURS. LIQUEURS.

Anisette,	Rum de la Jamaique,
Curaçoa,	Rum Ste-Croix,
Marasquin,	Malvoisie,
Rum de Demerara,	Absinth,
Chartreuse,	Kummel,
Bénédictine,	Vin de Madère,
Cognac,	Vin de Sherry,
Cognac de Mont d'Or,	Vin d'Oporto,
Guignolet,	Ouzo,
Cherry,	Whisky d'Ecosse,
Gin de Hollande,	Whisky d'Irlande.
Gin Old Tom,	

CONSERVES. CONSERVES.

Truffes,	Champignons,
Pâtés truffés,	Olives à l'huile,
Saucissons truffés,	Beurre frais à do,
Anchois,	Beurre salé, do,
Fruits de la Californie,	Thon à do.
Petits Pois,	

DIVERS. DIVERS.

Fromages,	Anchois,
Jambons,	Fruits au jus,
Figues,	Fruits à l'eau de vie,
Quatre Mendiants,	Confitures Shakers,
Amandes Molles,	Fromage Roquefort,
Biscuits assortis,	" Gruyère,
Biscuits de Reims,	" Brie,
Olives Verdales,	" Pâte Granse,
" de Nice,	" Gruyère,
" de Provence,	" Tête de Moine.

200 PARAPLUIES DE SOIE

d'Italie de toute beauté.

29 déc—3f

AVIS.

Les soussignés, reconnaissant du service rendu pendant trente ans par leur vieux oncle et ami et le public en général, qu'il continuera à faire tous ses efforts pour mériter leurs faveurs, par l'usage de

Vins et Liqueurs de premier choix

Ce établissement bien connu sous l'hôtel St. Charles ainsi qu'à son nouveau No 1 1/2 rue Bourbon, près Canal, ainsi qu'à son entrepôt No 53 rue St. Charles.

En outre, beaucoup meilleurs, ils pensent maintenant de recevoir personnellement tous amis et connaissances, tous les jours de 10 heures à 2 heures, aux établissements ci-dessus mentionnés, où à son Salon de Billards, à l'Hôtel St.-Charles.

Par de récentes importations, il a considérablement augmenté son STOCK déjà très bien assorti de VINS et LIQUEURS de provenances étrangères et du pays ; et il est en mesure de donner aux amis de ses établissements de la ville et de la campagne, les mêmes articles de son genre, à des prix très modérés.

Il a toujours eu malso tous les artistes et accompagnateurs pour Billards.

A partir du 1er janvier 1882, Messieurs John H. Mallaby et John Bruns auront un intérêt dans nos affaires.

CHAS. LACOUME,
No 53 rue St. Charles.

29 déc—1mm

Nouvelle-Orléans, le 29 décembre 1881.

Les soussignés ont formé ce jour une association sous la raison sociale de

A. CURIMANO & CO.,

pour la transaction d'affaires de commission en général.

ANGELO CURIMANO,
CHARLES ADOUE.

30déc—7f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MESSIEURS les sociétaires qui voudraient prendre leur concours à la discussion du projet de loi pour une révision des lois de mai ont été adoptés. Le projet de loi, tout en écartant les dispositions les plus rigoureuses, laisse beaucoup de sauvegardes à l'autorité de l'Etat.

Le Excelsior musique et délicieuses cannes sucrées, tous les matin, au Jardin Wagner.

Commission des réclamations françaises et américaines.

Séance du 15 décembre 1881.

Affaire E. Brougère—La motion d'annuler l'ordre, faite par les commissaires dans cette affaire est refusée.

Même refus dans l'affaire de Léon Queyrouze.

Affaires P. Garrot et Bertrand Labordans—Dans ces affaires les réclamations sont écartées par défaut de juridiction.

Séance du 19 septembre.

Affaire François E. Foucher, Mary E. Posey, Susanna Dunbar—Cette réclamation est écartée pour défaut de juridiction. Il paraît d'après le mémoire que les réclamants sont des citoyens américains et l'étaient déjà à l'époque où le traité fut fait.

Le mémoire substitué d'Eugène Eloi Jacob est écarté aussi, car sa réclamation procède de Mme Posey et la représente.

Affaire Arthur Levy—L'audition des questions sur la motion de renvoi est renvoie à l'audition finale de l'affaire.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

C'est ce soir qu'a lieu la reprise de la Traviata, avec Mme Gerster, et MM. Giacomini et Ciapini.

Œuvre charmante où Verdi, faisant trêve à des sonorités souvent exagérées, et qui étouffent parfois la mélodie, a trouvé des chants imprégnés de sensibilité, dans la situation, chants qui sans être jamais vulgaires, frappent vite, sont aisément compris, comme ce fait comprendre la vérité.

Nous espérons que le mauvais temps se lassera enfin, et qu'une belle nuit nous permettra de revoir une salle où les auditoires touffus et élégants, qui rayonnent, qui vivifient les artistes, et que méritent les efforts, si mal récompensés jusqu'ici, de M. Strakosch.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—La représentation de ce soir sera pour le bénéfice de Joseph Murphy qui jouera dans Shaun Rhue. Demain, samedi, en matinée, double spectacle avec "Kerry Gow" et "Help" et le soir Shaun Rhue" et "Help". Dimanche, représentation extraordinaire, "Shaun Rhue" et "Help" pour la clôture de l'engagement de Joseph Murphy.

GRAND OPERA HOUSE.—Voici quelque choses de curieux : ce soir, mais Ward, après "Forgot me not" jouera dans la comédie française en un acte intitulée : La Pluie et le beau temps, par Léon Gozlan. Cette actrice remplira le rôle de la baronne de Gontran. Il est certain que la salle sera comble.

THEATRE ST CHARLES.—Prix réduits, nouveaux exercices et nombre augmenté de cadeaux. Aux prix actuels, six chances pour 50 cents et deux chances pour 25. On est à près sûr d'avoir le remboursement de l'argent laissé à la porte. Les prix suivants ont été distribués hier soir :

Matinée.

Robe de soie, Mme M. A. Orme, No 209 rue Gérard.
Montre en or, Mlle F. Hilman, No 242 rue Julia.
Service à thé en porcelaine, Mme E. Alsina, No 626 rue Dryades.
Pompe parisienne, Mlle E. Weems, No 179 rue Carondelet.

Soirée.

Robe de soie, George Gilmore, No 10 rue Trémé.
Montre en or, Fiel Beaudoc, No 241 rue Conti.
Service à thé en argenté, Mlle Turnér, No 146 rue Esplanade.
Service à thé en porcelaine, John Wittsmith, No 643 rue St Charles.

Beaucoup, boulles et dîners chaque... Nous annonçons aujourd'hui la fermeture des établissements d'assurance qui sera le 31 courant, et, Soleil, au coin des rues Royale et Dauphine, publie aujourd'hui dans nos colonnes. Cette annonce fait voir dans la broche et nous ne croyons pas qu'il y manque une seule date de ce que les gouvernés recherchent avec le plus d'avidité. Tous les vins les plus fins, depuis le champagne Roederer jusqu'au Pommard et au Chambertin ; toutes les liqueurs les plus estimées, depuis le cognac des premières marques, jusqu'au kirsch, au whiskey d'Irlande ; depuis les pâtés truffés jusqu'aux fruits de la Californie ; depuis le salami Mailer jusqu'aux biscuits de Rheims ; depuis les champignons jusqu'aux anchois ; depuis les ortolans des Landes jusqu'aux fromages de Roquefort et de Brie, tout se trouve dans cette maison qui sera considérée comme une bonne fortune par ceux qui veulent bien goûter aux mets délicats et fins qu'on mettra pendant les fêtes et le jour de l'An. Voilà ce qu'on trouve dans le grand magasin Soleil, et ce qu'on trouvera certainement pendant bien des années encore.

Le comble de l'élégance : se coiffer au magasin du "Bobt. E. Lee."

—Jeunes et riches, pour faire un cadeau d'un objet fantaisie, le Jouet Mainhof.

CADEAUX DE PREMIER DE L'AN.

Lafargue & Brierre.

167.....RUE ROYALE.....167

Coin Orléans.

VIENNENT de recevoir, par le Steamer Mobile, un magnifique assortiment d'articles de fantaisie pour étrennes.

Grande variété de cartonnettes de fantaisie en cuivre emboss et en bâtonnets, d'une incontestable valeur artistique.

Coupes en Bronze, en Cristal, en Porcelaine décorée.

ELEGANTES GARNITURES DE TOILETTE.

Garnitures de CHEMINEE, Maroquins, Porcelaine, Bacarrat.

Porte-Monnaie en écaille, ornés d'élégantes incrustations en argent, etc.

Discount d'assurer la vente du merchandises qui viennent de recevoir par le Steamer Mobile, qui l'arrivée à subi un retard considérable. MM. LAFARGUE & BRIERRE feront de très certes réductions sur les prix de leurs articles de fantaisie

27 déc—

MAGASIN DE MEUBLES ET MIROIRS.

BATISSE MORESQUE.

Nous prenons plaisir à annoncer au public que nous ouvrons les salons d'Automne et d'Hiver avec l'assortiment de meubles de maison, de bureau et de miroirs français et allemands, le plus vaste et le plus complet qui ne soit jamais vu en ville. Il nous n'avons regardé ni à la dépense d'argent ni aux soins pour faire le choix des plus nouveaux et des plus beaux genres d'ornières, quelque-une desquels viennent de paraître. LA RENAISSANCE ET L'AMARANTHE, par exemple. Nos meubles de salon, de chambres à coucher, de salle à manger, de corridor, de bibliothèque et de bureau sont complets. Aussi, le sont nos miroirs français et allemands. On ne peut nous surpasser pour nos articles d'ornements, tels que : tables de cabinet, turquoises, bustes, chaises, étagères à musique, tapisseries de cabinet, etc. Notre fonds de meubles moyens et ordinaires, convenables pour le commerce de la campagne, est le plus grand du Sud et se vend aux plus bas prix de la place. Nos magasins sont s'. tués commodément et d'un accès facile, parfaitement éclairés pour laisser voir nos merchandises, et font face à trois côtés de la ville. Sur tout, nous nous avons une très grande façade, pouvant donc recevoir et expédier nos marchandises sans encombrer la devanture de notre magasin, de caisses ouvertes de clous, choses si désagréables aux dames. Venez examiner et marchander nos articles avant d'acheter ailleurs. Vous verrez qu'on ne peut mieux faire que nous.

B. J. MONTGOMERY & CO.
Coin des rues Camp et Peydras.

L'ouverture des marchandises générale. Téléphone. 25 déc—2m DMenf.

Mme Vve F. LEFOUL,

Coin des rues Bourbon et Toulouse

INVITE ses clients et le public en général à venir admirer, avant d'acheter ailleurs, son magnifique assortiment, très bien choisi de bal'ets, poches et corsets de toutes genres, de toutes formes, ainsi que ses broderies fines et ses toutes spécialités à 75 cents la livre. Passementerie, gâteaux, lingerie, etc., pour dîners et repas de tout genre. Restaurant pour les dames et un lunch chaud en tout est servi à toute heure.

27déc—m 1er jan

CADEAUX.

Pour les Fêtes

A DONNER AUX

GARÇONS et aux FILLETTES

Boîtes à outils,
Scies—(Bracket Saws),
Stoves, Jouets,
Jouets en ferblanc, etc.

Rice, Born & Co

89 et 91 RUE DU CAMP,

Succursale : 507 rue des MAGASINS.

25 déc—7f

CADEAUX DE NOEL

ET DU

JOUR DE L'AN

CHEZ

SCHILLING,

167 et 169 RUE DU CANAL.

UN CHOIX SANS LIMITE

—DE—

ARTICLES DE FANTAISIE

ET DE

NOUVEAUTES.

Tout le monde est convoqué à ces articles sont de choix.

Importé spécialement pour les Fêtes.

6déc—1m

SOIERIES! SOIERIES!

Nous appelons l'attention des acheteurs à l'ouverture des marchandises suivantes :

Velours façonnés,
Lampas Lamé or et argent,
Haute nouveauté.
Velours Ottoman,
Rhadames en toutes couleurs.
Satin merveilleux,
Pluches unies et bosselées,
Grenadines perlées,
Gazes et Grenadines pour robes de bal dernière nouveauté, etc.

D. H. HOLMES

16 Bourbon. 155 Canal. 14 Dauphine

18 déc—

Nouveautés Parisiennes!

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Médecin Tours.

Offrent pendant les jours de fête un assortiment choisi d'articles de fantaisie de leur dernière importation, convenables comme cadeaux de fêtes, tels que

Cravates soie et dentelle,
Mouchoirs soie,
Mouchoirs dentelle et brodé,
Echarpes dentelle Espagnole et Fichus,
Eventails et Parasols,
Toilettes, Evantaille,
Gants de peau, etc.

18déc—

Perdus ou égarés,

LES billets portant les Nos 2811, 2822, 2825, 2834, 2837, 2838, 2839, 2840 et 2849 au bal que l'Association de Bienfaisance Allemande et Lorraine doit donner le 31 janvier 1882. Les dits billets seront refusés à la porte de la salle le soir du bal.

27déc—3f7 A. A. MARCHAND.
No 906 rue des Remparts.

P. E. BRULATOUR.

116—118—120 RUE ROYALE.

OFFRE à livrer par Saleto et Fanay, de Bordeaux, Steamship de Liverpool, et Master de Rotterdam.

10pi4a10pi8cases	1878	Eaux-de-vie, Otard Dupuy & Co, Cognac.
10pi4a10pi8cases	1875	
10pi4a10pi8cases	1861	
5pi4a5pi8cases	V. O.	
100 cotons	(Pontet-Canet, 12 bou teilles, étio.	
50 cotons	12 bou teilles, étio.	

30 cotons Genièvre, J. A. J. HOLST SCHIEDAM.

150 cotons Grand vin Château Kirwan, C. GODARD.

60 Barriques Vin Rouge, BLAYE et MEDOC J.H. Wustenberg, Bordeaux.

Raymond Michel, Bordeaux.

100 cotons Prunes d'Ente, choix. 50 demi do 20 cotons en [illegible] Impériales. Cazalzetilla & Co Bordeaux.

400